

## Congrès International d'Études Ambrosiennes à l'occasion du XVI<sup>e</sup> Centenaire de l'élection épiscopale (Milan, 2-7 décembre 1974)

Organisée par le Département de Sciences religieuses de l'Université du Sacré Cœur, s'est tenue à Milan la semaine de travail qui a permis de faire le point sur un certain nombre de grands chapitres de l'œuvre ou de l'action de saint Ambroise. Plutôt en effet que des études ponctuelles — réservées pour un volume de *Contributi* — la formule de travail retenue prévoyait la présentation et la discussion d'un certain nombre de « rapports ». L'impression des *Actes* de ce Congrès devant naturellement demander quelque temps, nous avons cru utile de présenter un résumé succinct des *principaux* rapports qui relèvent de la *Revue*. Même s'il n'en est pas directement question dans les pages qui vont suivre, l'aspect archéologique a tenu une grande place dans ces journées, le Professeur Mirabella Roberti ayant eu la gentillesse de nous emmener à plusieurs reprises dans les différents grands « lieux » ambrosiens, avant et après son propre rapport sur l'œuvre d'Ambroise comme bâtisseur. De même nous bornerons-nous à signaler que le Professeur G. Billanovich et Mlle M. Ferrari ont, à propos de la tradition manuscrite, invité les éditeurs à utiliser davantage la riche tradition milanaise négligée à tort en particulier par Schenkl.

*Celle chronique a été réalisée en collaboration par les membres du Centre Lemaître de Tillemon qui ont participé au Congrès de Milan. L'ordre suit le déroulement du Congrès.*

Christine MOHRMANN : Observations sur la langue du *De Sacramentis* et du *De mysteriis*.

Après avoir présenté les deux textes et rappelé le *status quaestionis* (avec en particulier une revue des travaux de Morin, Faller, Connolly), l'A. énonce sa thèse : *S* est un enregistrement sténographique de plusieurs catéchèses dont *M* est un remaniement littéraire.

Suit une étude comparative des deux ouvrages portant sur : 1) *L'exemple biblique* de Naaman le Syrien qui, dans *S* (I, 9. 12-13), laisse à penser que l'orateur est fatigué et s'embrouille dans ses exemples, alors que, dans *M*, il est présenté de façon claire. 2) *La structure de la phrase*, avec des statistiques précises sur l'emploi des propositions infinitive et conjonctive dans les deux ouvrages. 3) *Des négligences* ou « tics », présents dans *S* (fréquence de questions oratoires, sans intérêt et monotone, et aussi de *ergo*, dénué de sens causal), évités dans *M*. 4) *L'addition*, dans *M*, de développements concernant des citations du *Cantique des cantiques*, livre qui a toujours « fasciné » Ambroise à cause des éléments poétiques qu'il contient et qui est son texte de prédilection. 5) Addition également, à la fin de *M*, d'une série d'exemples bibliques pour prouver que « la puissance de la bénédiction est plus grande que celle de la nature, puisque la bénédiction change la nature elle-même » ; la série de miracles se termine par l'Incarnation et l'Eucharistie ; l'Esprit-Saint, qui a produit la génération du Christ, produira aussi la régénération du baptême.

Solange SAOÛT

Jacques FONTAINE : Prose et poésie chez Ambroise : l'interférence des genres et des styles dans la création littéraire ambrosienne.

L'hypothèse présentée d'une interférence des genres et des styles a été suscitée par l'existence de fait, entre les *Hymnes* et les œuvres en prose, de curieux doublets du type *lapsis fides reuertitur* (dimètre iambique) et *reuertitur fides lapsis* (phrase de prose, clausule crétique + trochée). Elle tend à éclairer l'originalité de la création littéraire ambrosienne comme celle d'un poète en prose, mais aussi d'un prosateur en vers : non point au sens fâcheux où les *Hymnes* seraient prosaïques, mais dans la perspective d'une épuration de la poésie par l'intégration des valeurs de la prose classique sévère (pureté, simplicité, densité), et certaines concessions à la langue parlée qui viennent équilibrer des vers plus coruscants de réminiscences classiques et de symbolismes scripturaux. Cette double tendance s'explique mieux par rapport à l'évolution romaine de la prose d'art, rythmée et recherchée (style « moderne », seconde sophistique, sinon baroquisme tardif), qui, sans parvenir à la forme fixe entièrement rythmée du vers, adopte les « caractères secondaires » de la poésie, déjà bien analysés par Cicéron (types d'énoncés, vocabulaire, ornements et figures...). Inversement, la poésie évolue sous les contraintes de la perte croissante du sens de la quantité, mais aussi, dans le cas de l'hymne, de la « poésie en prose » que représentent bien les hymnes de Victorinus, le *Te Deum*, les traductions des *Psaumes*. L'unité de la célébration liturgique est le lieu concret de cette interférence : Parole de Dieu lue et chantée, double prise de parole de l'homéliste et de l'hymnodie collective, sont étroitement liées, chacune ayant sa musicalité (« suavitas ») propre. Pour aller plus loin, il faudra des études statistiques seules possibles le jour où l'on aura une concordance complète des œuvres d'Ambroise.

J. FONTAINE

Marta SORDI : Attitude d'Ambroise envers Rome et sa tradition politique et religieuse.

A la question souvent posée : continuité, ou rupture ?, Marta Sordi répond que l'attitude d'A. est complexe, car il n'identifie pas Rome et la tradition religieuse païenne ; celle-ci n'est pas le tout du *mos maiorum*.

Politiquement, il admire la république romaine. Reposant sur la *uoluntas libera, non exacta*, celle-ci a aussi promu la valeur suprême du bien commun. Plus intéressé par la politique que les autres écrivains chrétiens de son époque, A. manifeste des vues à la fois égalitaires et monarchiques (voir ses réflexions sur la société des abeilles). La controverse avec Symmaque l'amènera à déclarer que la *potestas* de l'empereur est limitée par celle de Dieu : c'est ainsi seulement qu'est assurée la *fides* des sujets, et cela rend obligatoire l'intrépidité de parole de l'évêque. Ces limitations ne mettent en rien en question son patriotisme romain : A. déplore la baisse du civisme militaire, et montre une attitude vivement anti-barbare, qui pourtant (puisque l'égalité est assurée aux barbares dans l'Église en cas de conversion) n'est pas du « racisme » (ce point sera discuté par certains lors du débat).

Face au paganisme, et au ton conciliant de certains païens (Symmaque) A. est intransigeant. On remarquera que la législation anti-païenne de Théodose (sous l'influence d'A. ?) s'appuie sur une législation antérieure, notamment de Dioclétien, visant la magie et les sacrifices nocturnes. Les édits de 301-302 amplifient ces mesures et les étendent à l'Occident et à toutes les classes de la société. A. ne demande pas une répression spéciale des païens et des Juifs, ni qu'on force leur conscience. Mais il refuse toute concession, à ses yeux dangereuse, même lorsqu'il s'agirait seulement de restituer ce qui leur a été pris.

M. POIRIER

Maulio SIMONETTI : La politique antiarienne d'Ambroise.

Dans le *tepto* qui a été remis aux participants, le Prof. Simonetti part des lendemains de Rimini et de la politique autoritaire de Constance, abandonnée bientôt par Julien puis Valentinien qui maintient le *status quo* à Milan malgré l'action d'Hilaire de Poitiers et d'Eusèbe de Verceil. En 374, l'élection d'Ambroise apparaît comme une élection de compromis et Ambroise n'aura pas d'ennui à Milan avec l'homéisme avant l'arrivée de la cour de Sirmium en 378-379. Mais l'évêque de Milan est intervenu, à Sirmium,

en 376 lors de l'élection du successeur de Germinius (moins probablement lors d'un « concile » à la date et aux participants peu précisés), à Aquilée, en 381, où il dirige le concile qui condamne trois Illyriens. Du dernier et du plus spectaculaire épisode de la lutte d'Ambroise contre les Ariens, en 385 et 386, sont retenus surtout deux points : la revendication auprès de l'empereur de la liberté de l'Église et la vitalité de l'arianisme en Occident dont le plus bel exemple est Maximin l'Arien. Une dernière partie cherche, à partir de l'attitude de l'Occident — et en particulier d'Ambroise — devant le schisme d'Antioche, à expliquer l'attitude de l'Orient et de l'Occident à l'égard du problème arien et de l'*homoousion* par une incompréhension mutuelle, les Romains n'ayant pas su se départir de leur aversion pour les *graeculi* ni les Grecs de leur mépris pour le barbare grossier et envahissant.

Y.-M. DUVAL

Lellia CRACCO-RUGGINI : Ambroise et la structure sociale de son temps.

L'aspect doctrinal des écrits d'A. sur ces sujets a été souvent discuté, et l'A. estime inutile de reprendre les mêmes débats, en l'absence d'apports vraiment nouveaux. Elle aura un objectif différent : décrire l'attitude d'A. face à des groupes sociaux précis.

A. montre peu d'intérêt d'ensemble pour les problèmes *ruraux*, mais il prend parti sur les problèmes d'actualité : spéculation sur les grains, prêts d'argent, accaparement des terres. Il développe des clichés largement répandus (Cicéron, Basile), mais la confrontation avec ses sources montre qu'il les adapte à la situation qu'il rencontre, de manière personnelle.

Dans sa lettre à l'Église de Verceil, A. s'oppose aux ambitions d'un *patronus* local : le peuple aurait choisi volontiers pour évêque un notable puissant, le clergé et A. rejettent cette solution.

La correspondance, le *De officiis* contiennent des allusions à la crise du ravitaillement qui sévit périodiquement en Italie. A. condamne l'expulsion des étrangers qui fut en une telle occasion décidée à Rome : c'est une injustice, à tort justifiée par l'*utilitas* : ici se joignent la réalité contemporaine et un thème cicéronien.

A. se montre soucieux des conséquences de la crise qui affecte l'Émilie sur la petite bourgeoisie qui animait la vie locale. Il constate que bourgs et villes se dépeuplent, tandis que la présence de la Cour développe Milan. Cependant, ses réactions restent celles d'un clarissime citadin.

Le débat qui suivit élargit un peu les perspectives en indiquant qu'A. dialogue aussi avec les masses populaires (R. Cantalamessa), en montrant aussi que le tableau de la société demeure cependant incomplet chez A., et que la manière dont sont produites les richesses (esclaves, artisans) est laissée de côté. C'est, répond Mme Cracco, que Milan à cette époque a moins une vie économique de production qu'une vie économique de commerce, animée par la Cour.

M. POIRIER

Hermann J. FREDE : Le problème du texte biblique ambrosien.

Le problème vient du rôle que les citations textuelles littérales jouent chez les Pères — par opposition à la *compositio uerborum* classique où une culture, un idéal esthétique font diffraction. Il importe donc, en déterminant précisément les sources, de insérer ces citations dans l'histoire du texte biblique (diachronie) plus encore que de juger d'une plus ou moins grande originalité de celui qui cite (synchronie). Les citations d'A., comme d'autres Pères latins, sont surtout importantes pour l'histoire de cette *Vetus Latina* dont nous avons trop peu de manuscrits pour pouvoir affirmer en quel lieu, en quel temps elle fut utilisée. Une recherche analogue en regard du texte grec (*Septante, Nouveau Testament*, Pères grecs « traduits ») complète cette étude du « surgissement » (*Entstehung*) du (ou des) type(s) de texte latin correspondant. Du reste, les relevés statistiques conservent leur valeur indicative quant à la « fécondité agissante dans l'histoire » de tel ou tel verset (Ex : *Eph.*, 6, 12, cité 68 fois par A.). Le Ms. Monza, Bibl. Capitolare, 1-2/9, du IX<sup>e</sup> s., nous donne le texte paulinien lu par A. : l'on y discerne à la fois sa bonne connaissance du grec et la vigueur de sa personnalité de théologien et de pasteur qui ne recule

pas devant les « adaptations » nécessaires du texte biblique (bewußten Abänderungen des Bibeltexites) ; Ex. : *cor* en regard de *διάνοια* et de *σύνεσις*.

J. P. MAZIERES

F. L. PIZZOLATO : L'Écriture fondement de la méthode exégétique.

L'orateur présente un essai de systématisation de la pensée d'Ambroise sur l'Écriture et son approche en insistant sur le fait que, pour Ambroise, l'Écriture doit être expliquée par l'Écriture qui ne présente une apparence de *simplicitas*, de *utilitas* que parce que la *res* et le *mysterium* l'emportent sur le *sermo* ou le *uerbum*. L'Écriture est *cibus*, s'adaptant aux besoins de chacun, qu'il faut ruminer, briser pour en découvrir la substance intime. L'Écriture est *mare*, en étendue et en profondeur, avec ses eaux, ses fleuves et sources multiples. Puis, l'orateur exprime comment Ambroise a conçu et exprimé les relations dynamiques entre Ancien et Nouveau Testament à l'aide de schémas binaires ou ternaires. Schémas binaires que ceux qui insistent sur la nécessité des deux Testaments pour en montrer la continuité et le progrès : *Lex / gratia*, *Disciplina / Doctrina-veritas*, *Ieiunium / convivium*. Schémas ternaires : Patriarches / Loi / Évangile ou *Lex / Prophetæ / Evangelium* qui permettent, le premier de montrer l'existence de la *gratia* avant la Loi, le second de donner leur place aux prophètes, selon l'indication de la scène de la Transfiguration. Un dernier schéma le plus complet combine les deux derniers : Patriarches-Loi-Prophètes-Évangile.

Y.-M. DUVAL

R. V. CANTALAMESSA : S. Ambroise face aux grands débats théologiques de son temps.

Après avoir situé les différentes hérésies devant lesquelles Ambroise s'est trouvé : Arianisme, Apollinarisme (avec renvoi à Cicéron pour la caractérisation en *Ep.* 14, 4 du *dogma nescio quod*), Sabellianisme, Photinianisme, l'orateur se limite au problème trinitaire et, tout d'abord, à l'interprétation par Ambroise de l'*homocousios* de Nicée. Il fait le procès de certaines présentations anciennes de la théologie trinitaire d'Ambroise et du problème posé par Nicée. Il montre que si Ambroise reste fidèle à la tendance « latine » de considérer d'abord l'unité divine, il doit cependant beaucoup à Athanase dans l'affirmation de la divinité des trois personnes, et se garde de tout sabellianisme en recueillant l'héritage de Basile expliquant Athanase. En un troisième temps sont étudiées les rapports entre Ambroise et la théologie latine d'une part, Ambroise et Augustin d'autre part, en tenant compte de la problématique de la théologie trinitaire depuis Hippolyte et Origène. Est souligné en particulier combien les éléments constitutifs de la théologie trinitaire augustinienne sont déjà en germe ou à l'état dispersé chez Ambroise et ne sont donc pas dus au platonisme comme on le dit parfois. D'autre part, avec la Bible et non pas la philosophie comme référence, Ambroise a su construire une eocclésiologie dans laquelle la Trinité est à la fois origine et terme de l'Église, où l'Esprit, fleuve qui jaillit du Rocher qu'est le Christ, irrigue l'Église. Cette présentation de l'Église comme *operatio Trinitatis, regnum Trinitatis*, a cependant l'inconvénient de niveler quelque peu l'économie du salut. En conclusion, l'auteur insiste sur l'information considérable d'Ambroise, sa capacité d'accueil, ses intuitions qui préparent l'œuvre augustinienne.

Y.-M. DUVAL

Jean PÉPIN : Exégèse de « In Principio » et théorie des principes dans l'*Exameron*.

Le rapport a présenté une analyse minutieuse de la composition et des sources des premières pages de l'*Exameron* (I, 4, 12-16) où Ambroise, à la suite de Basile, passe en revue les sept sens complémentaires du mot *principium*.

Au long d'un examen scrupuleux l'A. a mis en lumière la méthode et l'esprit d'Ambroise dans sa recherche d'appuis scripturaires, dans son utilisation et sa critique des devanciers qui utilisaient déjà eux-mêmes des doctrines philosophiques (Basile, Philon, Ps.-Hippolyte et d'autres dont on peut soupçonner sinon préciser la présence), dans l'insertion de cette prédication dans son contexte pascal, etc.

Parmi les points obscurs, l'A. s'attache particulièrement à la figure et à l'étymologie d'Amalech (*rex iniquorum*) comme type du diable : cette interprétation n'est pas celle

de Philon ; elle vient peut-être de la volonté d'opposer Amalech à Melchisedech (*rev iustitiae*) figure de Dieu ; il souligne aussi la formule d'*abrenuntiatio* baptismale, distincte de celle du *De sacramentis* et du *De mysteriis*, et enfin la notion d'*in principio* comme *ante tempus* (I, 4, 16) avec son arrière-plan philosophique.

Cette étude manifeste l'éclectisme de l'auteur de l'*Exameron*, qui, loin de se contenter d'une fidèle imitation de Basile, adapte son modèle de façon très personnelle et le complète par des idées et des formules empruntées à Philon, à Origène et au Ps.-Hippolyte.

G. NAUROX

M. CAGIANO DE AZEVEDO : La culture artistique d'Ambroise.

En réalité, ce rapport a peu répondu aux promesses littéraires de son titre, l'orateur ayant choisi de reprendre sur un plan plus général le problème des constructions ambrosiennes à Milan, après quelques considérations rapides sur l'éducation probable d'Ambroise, et sur sa connaissance de Plotin ; malheureusement, ces textes philosophiques ont été considérés indépendamment de l'œuvre ambrosienne, où l'on ne saurait pourtant nier que l'on trouve les linéaments divers d'une esthétique, d'autant plus intéressante qu'elle reflète le caractère composite de sa culture antique. Les quatre basiliques dédiées au Sauveur, aux Apôtres, aux martyrs, à Simplicianus, correspondaient-elles aux quatre points cardinaux (E-SE-SW-NW), pour assurer une sorte de protection surnaturelle de l'espace urbain ? L'idée est en tout cas intéressante, mais requerrait une démonstration plus rigoureuse. Ensuite, le rapport est revenu sur les édifices étudiés le matin par M. Mirabella (basilique des Apôtres, St-Simplicien, baptistère de Ste-Thècle). Pour ce dernier, M. Cagiano croit à l'importance des précédents romains, en particulier du premier baptistère du Latran, et à la volonté milanaise de rivaliser ainsi avec Rome. Discussion : sur l'hypothèse d'un premier état non-croiciforme de S. Nazaro, sur une double orientation de la basilique ambrosienne, sur l'existence d'un baptistère octogonal originel au Latran (M. Mirabella) ; sur la fonction de la clôture (vers le transept) des deux nefs latérales (Cattaneo) : peu de conclusions claires. Aucune discussion sur la « culture artistique » d'Ambroise, pourtant à l'ordre du jour.

J. FONTAINE

Jean GAUDEMET : Droit séculier et droit de l'Église chez Ambroise.

Ambroise est un ancien consulaire (donc un ancien juge) devenu évêque : que reste-t-il dans ses écrits de sa première profession ? L'examen portera, par sondage, sur le *De officiis*, le *De paenitentia*, l'*In Lucam* et les *Lettres*.

Le vocabulaire d'A. ne paraît pas vraiment influencé par sa formation juridique. Deux fois seulement le droit semble lui avoir suggéré un argument : à propos d'une décision impériale interdisant aux clercs de recevoir des legs, A. invoque le *ius commune* (expression non courante en général, mais classique en matière successorale) — A. justifie la consigne qu'il donne au clerc : « non te implices negotiis saecularibus », par la règle applicable au fonctionnaire, à celui qui *imperatorii militat*. Tout cela est bien peu. A. fut-il un bon juriste qui oublia le droit pour n'être plus que pasteur ? ou plutôt les hauts-fonctionnaires de ce temps ne recevaient-ils pas une formation plus littéraire que juridique ?

A. est fidèle à l'État romain pour lequel, seul d'entre les Pères, il emploie l'ancienne expression *res publica* ; il ne montre nulle tendresse pour les barbares ; envers qui la guerre et l'usure sont légitimes. Mais le christianisme infléchit son attitude. Dieu est premier, ce qui exclut toute forme de totalitarisme étatique. En cas de conflit, A. refuse la révolte, mais pratique une résistance passive très vigoureuse (affaire des basiliques). Face à la loi séculièrement établie, A. ne bouleverse rien. Il accepte par exemple la garantie qu'elle donne à l'appropriation privée des biens, tout en rappelant la communauté primitive (âge d'or des poètes et des philosophes, Église apostolique). « *Natura ius commune generavit, usurpatio ius fecit privatum* » (mais comment traduire exactement *usurpatio* ? Le débat portera largement sur ce point). Ce respect de la loi établie va pour lui de pair avec le devoir de charité. Enfin A. revendique un privilège juridique pour les clercs :

« Aux évêques de juger les évêques ! ». Il est vrai qu'il ajoute « *in causa fidei uel causa ecclesiastici ordinis* ». Où sont les limites ? Et que de conflits en germe !

M. POIRIER

Pierre COURCELLE : Des sources antiques à l'iconographie médiévale de saint Ambroise.

M. P. Courcelle a présenté une remarquable synthèse des recherches ambrosiennes qui ont conduit l'orateur et plusieurs de ses disciples, directs ou indirects, durant les quelque 25 années qui séparent la première édition des *Recherches sur Les Confessions de saint Augustin* (Paris, De Boccard, 1950) des toutes récentes *Recherches sur saint Ambroise* (Paris, Études augustiniennes, 1973), à tant de découvertes et en particulier à la mise en évidence des sources néo-platoniciennes d'Ambroise. L'impulsion initiale a été donnée par les parallèles textuels si frappants établis entre le traité de PLOTIN, *Sur le Beau* (*Enn.* I, 6) et le *De Isaac*, qui en reproduit les idées, les images, les termes mêmes, mais avec un sens critique toujours en éveil, qui filtre le néo-platonisme plotinien au crible de la doctrine chrétienne. D'autres savants ont ensuite confirmé, par des rapprochements complémentaires, la justesse des premières conclusions : L. Taormina, P. Hadot, A. Solignac ont prouvé qu'Ambroise a lu Platon et surtout Plotin directement et pas seulement à travers un Père grec hypothétique utilisant une œuvre perdue de Porphyre, selon l'hypothèse de W. Theiler. Les études ultérieures de M. P. Courcelle ont montré que la culture néo-platonicienne de l'évêque de Milan ne se limitait pas à la connaissance approfondie de plusieurs traités des *Ennéades*, ni aux seuls philosophes grecs, mais s'étendait aussi à des représentants du néo-platonisme latin, comme Apulée et, semble-t-il, Macrobie.

Dans la dernière partie de son rapport, après avoir indiqué les directions nouvelles et fécondes où les travaux de M. Testard, G. Madec et H. Savon orientent à présent les études ambrosiennes — ce sont, essentiellement, des efforts convergents pour définir sa technique d'utilisation de sources désormais assez bien répertoriées, pour préciser ses méthodes de composition —, l'orateur a résumé l'apport de ses récentes *Recherches sur saint Ambroise*, qui mettent en relief, tant à travers cette « Vie » carolingienne récemment découverte par A. Paredi et dont M. P. Courcelle procure une nouvelle édition offrant en regard du texte médiéval ses sources antiques, qu'à travers une iconographie très riche, l'extraordinaire fortune d'Ambroise durant tout le Moyen Âge.

G. NAUROY

#### TABLE RONDE D'INFORMATION

Sur l'initiative des participants français, s'est tenue une réunion sur les travaux en cours et la coordination internationale des études ambrosiennes. Le jeune chercheur belge Klaus A fait part de ses découvertes, prochainement publiées en articles, sur l'origine du *De officiis* ambrosien, les sources et la date des *Apologies de David*. L. Pizzolato a annoncé son prochain livre sur la doctrine exégétique d'Ambroise et la finition en 1975 de la grande bibliographie analytique et critique des études ambrosiennes de 1900 à 1974 (pour l'achèvement de laquelle l'IREHT prêtera éventuellement son concours à Paris). D'autre part, une édition, en traduction italienne, des œuvres d'Ambroise, est en projet à Milan, à l'intention du grand public. Les conférences données cette année ambrosienne à Rome, en particulier par le Prof. Pincherle et Mme Cracco Ruggini, doivent être oubliées dans les premiers numéros d'*Augustinianum* à paraître en 1975. Diverses thèses ont été soutenues à Rome sur les aspects sociaux de la pensée d'A., *mysterium* et *sacramentum* chez A., le mariage comme analogie théologique chez A., la sotériologie d'A. Les Français ont exposé les sujets de leurs études ambrosiennes en cours ou en projet : thèses de doctorat d'état sur la correspondance, les Vies des patriarches, A. et Philon, etc., éditions diverses, en particulier des hymnes.

Les projets d'édition en cours aux Sources Chrétiennes, dans la collection des Universités de France, au Corpus de Vienne et au Corpus Christianorum imposent une coordination étroite entre Vienne (Mme Zelzer), Paris, Lyon et Steenbrugge. Il semble s'avérer que les fichiers laissés par le P. Faller sont incomplets et même peu utilisables. Cela pose le

grave problème de l'établissement d'une concordance internationale des œuvres d'Ambroise (de type KWIC) : l'absence de cet instrument handicape le progrès actuel des études ambrosiennes. Il paraîtrait sage que, sous l'égide d'un comité international animé par les Milanais, une commission coordonne à cette fin les efforts de Bruxelles, Lyon, Milan, Paris, Rome, Vienne. M. Savon, qui a réalisé un début de concordance de la correspondance, sous la direction de P. Courcelle au Collège de France, à Paris, doit prendre prochainement contact avec Paul Tombeur au Cetedoc de Louvain, où le P. Gryson a déjà « mis en machine » le *De paenitentia* d'A. Il paraît souhaitable que soient ainsi mises en machine les éditions à paraître désormais : mais il faut que ce soit dans le même type de machine, afin que toutes les cartes perforées puissent être finalement reclassées, automatiquement pour faire la concordance attendue. Pour l'instant, une collaboration étroite, et d'abord une information régulière, sont très souhaitables et souhaitées entre éditeurs des pays susnommés. On attend beaucoup des Milanais pour assurer cette circulation de l'information et peut-être un bulletin annuel de liaison — qui pourrait être annexé au Bulletin de l'AIEP.

J. FONTAINE